

ANNEXE 1
MONTANT DU DÉPÔT DE GARANTIE ET DES FRAIS DE SÉJOUR

Prix de journée : au 01/02/2024

	Résident < 60 ans	Résident > 60 ans
Tarifs sans aide sociale	<p>104,92 euros pour une chambre simple</p> <p>100,84 euros par personne pour une chambre double</p>	<p>86,27 + 6,39 €* = 92,66 euros pour les chambres simple</p> <p>83,05 + 6,39 €* = 89,44 euros par personne pour une chambre double</p>
Tarifs avec aide sociale	<p>87,71 euros par personne pour une chambre simple ou double</p>	<p>68,92 + 6,39€* = 75,31 euros pour les chambres seules,</p> <p>65,68 + 6,39€* = 72,07 euros par personne pour une chambre double</p>

* Tarif dépendance fixe = **6,39 euros** (Arrêté du 24/01/2024)

Dépôt de garantie :

Pour les résidents « à titre payant »

Le calcul est : 8 x le tarif Hébergement* (* tarif arrêté annuellement par le Conseil Départemental de la Sarthe).

- 8 x **68,92*** euros = **551,36 euros** pour une chambre simple
- 8 x **65,68*** euros = **525,44 euros** pour une chambre double et par résident

Pour les résidents à « l'aide sociale »

Le calcul est : 3 x le tarif Hébergement* (*tarif arrêté annuellement par le Conseil Départemental de la Sarthe).

- 3 x **68,92*** euros = **206,76 euros** pour une chambre simple
- 3 x **65,68*** euros = **197,04 euros** pour une chambre double

Tarifs des repas des invités des résidents :

Déjeuner :	Semaine :	12,44 euros
	Dimanche :	13,13 euros
	Jour férié :	23,88 euros
Déjeuner enfant < 12 ans (tous les jours)		8,77 euros
Goûter :		1,12 euro
Dîner :	Semaine et Dimanche :	8,36 euros
Boissons :	Apéritif :	1,19 euros
	Vin non mousseux :	4,19 euros
	Vin mousseux :	8,25 euros